

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis

ABONNEMENT :

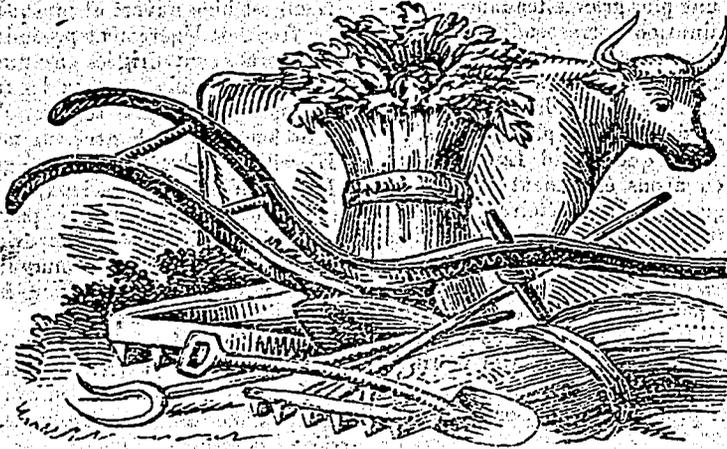
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

Le insertion: 10 cts. la ligne
2e " " etc. 3 cts.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Épargne-nous du sol, et nous voulons conserver notre nationalité.

Firmin H. Proulx, Editeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Espèce bovine.

RACES BOVINES DE L'ANGLETERRE.

RACE AYRSHIRE.—L'élevage des Ayrshires est très facile, il n'est pas nécessaire, et même il serait mauvais d'adopter dans l'alimentation des jeunes animaux de cette race, ces soins minutieux sans lesquels on ne peut former un bon Durham. Ici les agriculteurs qui aiment à bien nourrir leurs bestiaux et qui ne lésinent ni sur la qualité ni sur la quantité doivent se garder d'une faute qu'ils sont trop souvent exposés à commettre. Pour produire un bon Durham ou tout autre animal de boucherie, il faut une nourriture riche et abondante : un allaitement prolongé et après le sevrage des aliments très substantiels. C'est la condition essentielle pour faire une bête séduisante par la forme et possédant pleinement des qualités de la race. Mais la race Ayrshire ne demande pas cette richesse et cette abondance dans l'alimentation. Agir envers cette dernière race, comme on le fait envers la première ce serait manquer complètement son but, ce serait perdre l'Ayrshire comme race laitière.

Suivant un auteur qui a étudié la race avec un soin tout particulier, M. Chazely, si l'on veut lui conserver toute son aptitude à la production du lait, il ne faut pas la nourrir assez copieusement pour amener l'engraissement.

L'alimentation des jeunes bêtes peut se faire de la manière suivante ou tout autre analogue : Pendant le premier mois, le lait chaud est nécessaire, la quantité doit être en rapport avec l'appétit du sujet. Mais passé cette époque, le lait chaud doit être proscrit, car si on continuait le régime comme on le recommande pour le jeune Durham, non seulement l'élevage deviendrait onéreux, mais encore on diminuerait énormément l'aptitude laitière des sujets. Il est donc absolument nécessaire après ce mois, lorsque les animaux ont acquis plus de vigueur, de remplacer le lait chaud par des aliments moins su-

culents, tels que, par exemple, le lait écumé ou si la chose est praticable, par un mélange composé de thé de foin et de lait doux. Si, avec cette nourriture, les jeunes animaux maigrissent ou ne peuvent conserver un beau poil, il faudra augmenter la richesse des aliments. L'éleveur est obligé de marcher entre deux écueils presque également dangereux, si il nourrit trop copieusement ses animaux ils prendront de l'embonpoint et leur aptitude laitière diminuera ; et au contraire, la nourriture est trop pauvre, les élèves seront maigres, se développeront difficilement et même n'atteindront pas la taille ordinaire de la race. Le juste milieu se reconnaît à ce que les bêtes conservent un poil frais et non hérissé, mais n'engraissent pas.

Dans le cas, où malgré les soins de l'éleveur l'alimentation a été trop abondante, le moyen le plus efficace d'obvier aux inconvénients qui en résulteraient serait une gestation prématurée. Ce remède est violent, il arrête la croissance des génisses ; mais cet arrêt n'est quelquefois que momentané et les sujets prennent plus tard la taille ordinaire de la race ; on en voit cependant qui, après une gestation prématurée, restent toujours malingres.

Ainsi, d'un côté, il faut craindre la dégénérescence de la race, de l'autre, la perte de son aptitude laitière. Il faut avouer que le danger est sérieux et que bien peu d'éleveurs dans notre pays, réussissent complètement. Les reproducteurs de race Ayrshire sont d'un prix très-élevé et pour soutenir leurs qualités on penche constamment vers une alimentation trop abondante. Nous avons vu de jeunes vaches Ayrshire, élevées dans le pays, provenant de reproducteurs parfaitement qualifiés, ne donner que trois à quatre pots de lait par jour après le vêlage, tandis leurs mères, importées directement d'Ecosse, en avaient donné douze à quinze. Nos lecteurs doivent concevoir qu'une importation qui aboutit à de tels résultats ne peut rapporter de grands profits.

Nous ne sommes pas le premier qui ait fait cette remarque, M. Chazely rapporte un fait analogue et un auteur anglais des plus expérimentés, David Low, écrivait, il y quelques années, les lignes suivantes : "Ou l'on conduite, dit-il, en

Angleterre (la race Ayrshire), mais elle n'y a pas conservé la réputation qu'elle s'était acquise dans les pâturages originaires. Toutes les vaches réussissent mieux dans les localités où elles ont été élevées, et celle d'Ayrshire paraissent avoir cette particularité qu'elles ont une plus grande tendance à s'engraisser, et éprouvent une diminution correspondante dans la production du lait, lorsqu'elles sont transportées dans les herbages plus riches que ceux qui leur sont naturels. Elles ont été essayées dans les grandes laiteries de Londres, mais on les y a toujours abandonnées en faveur des races plus grandes."

Cette tendance à l'engraissement que David Low a remarqué chez les Ayrshires, nous en avons également été témoin en Canada toutes les fois que les propriétaires élevaient leurs jeunes animaux de race trop délicatement et leur donnaient une nourriture trop riche et trop abondante. Nous avons pu constater à plusieurs reprises que l'Ayrshire ainsi transformé n'est pas aussi avantageux pour la boucherie que le Durham et ne possède pas pour la laiterie les qualités de notre petite race canadienne de bêtes-à-cornes. Ces faits méritent toute l'attention des importateurs et des éleveurs, car de là dépendent en grande partie les profits qu'ils obtiendront dans la production du lait.

L'Ayrshire est une race rustique, moins cependant que notre race commune et sous ce rapport elle ne pourrait convenir à toutes les cultures. L'éleveur soigneux qui a déjà amélioré sa production végétale, peut, en suivant les principes que nous avons donnés et si sa position le lui permet, se servir de la race Ecossaise comme race laitière, soit en l'employant exclusivement, soit pour en faire des croisements avec la race indigène. Mais le cultivateur arriéré qui ne peut donner à ses bestiaux qu'une nourriture pauvre et insuffisante et des soins peu suivis se trouvera mieux de la race commune et les profits qu'il retirera de cette dernière seront plus élevés que ceux que pourraient lui donner les vaches Ayrshires soumises au même traitement. Quant à l'éleveur amateur qui tient particulièrement à avoir des animaux gras, bien conformés, nous ne lui conseillons pas l'Ayrshire; le Durham est le seul animal qui pourra le contenter.

Nous allons maintenant donner d'après les meilleurs auteurs, les caractères distinctifs de la race Ayrshire :

La couleur du poil est très-variable; mais le mélange de rouge et de blanc est ordinairement la plus commune, on rencontre cependant un bon nombre de sujets tout rouges sans aucune tache de blanc. Le rouge lui-même possède une grande variété de nuances, depuis le plus foncé jusqu'au plus clair. La disposition des taches de rouge et de blanc et la proportion de chacune d'elles sont aussi très-variables. Dans quelques sujets, le rouge domine sur le blanc, chez d'autres c'est le blanc qui domine. Enfin chez un petit nombre d'individus, soit-disant purs, on rencontre de rares taches de noir mêlées au rouge et au blanc, mais ces taches sont plutôt dans la peau que dans le poil, et elles indiquent un croisement peu avancé avec les races qui ont le plus contribué à la formation de l'Ayrshire actuel, car l'Ancien bétail du comté d'Ayr était noir et les individus qui ont conservé quelque chose de cette couleur ne doivent pas avoir subi une transformation aussi complète que ceux chez lesquels on ne remarque aucune trace de noir. Nous pourrions en dire autant des mufles noirs marbrés que nous remarquons chez quelques vaches de cette race.

L'Ayrshire a la tête sèche, un peu longue, quelquefois grosse, mais son ensemble plaît et elle conserve toujours un caractère féminin qui est commun à toutes les vaches bonnes laitières.

Il a la peau épaisse, ce qui s'explique facilement par la rigueur du climat de l'Ecosse; quelques sujets cependant ont la peau assez fine, mais ce ne sont que des exceptions assez rares.

Comme toutes les bonnes beurrières, la vache Ayrshire a la peau d'une belle teinte jaune orangée;

Il a le poil plutôt rude que doux, même lorsqu'il a pris de l'embonpoint;

L'œil est bien ouvert et presque à fleur de la tête;

Le front est légèrement proéminent;

Les cornes sont dirigées en avant et présentent généralement la forme d'un croissant chez les taureaux, tandis que chez les femelles, la pointe est relevée, dans l'un et l'autre cas, elles sont de longueur et de grosseur moyennes.

L'oreille est plutôt petite que grande et non pendante.

Le cou n'est pas gracieux, il est long et mince dans la généralité des sujets, quelque peu épais chez le taureau et un peu déprimé dans la partie supérieure chez la femelle. La présence du fanon est assez commune; mais les plus beaux sujets sont ceux qu'on appelle étranglés, c'est-à-dire qui n'ont que peu ou point de fanon;

Le train antérieur est généralement très-resserré, le garrot mince, tranchant et très-ressorti, les épaules sont également minces et assez prononcées en avant;

La poitrine est assez profonde, mais étroite et resserrée en arrière des épaules.

L'épine dorsale est droite, quelquefois même un peu bombée;

Le ventre est volumineux, même chez les génisses qui n'ont pas encore porté;

Le *sacrum* est quelquefois élevé, mais c'est là encore une exception, car ce caractère n'existe pas dans les animaux de choix et jamais il n'est aussi prononcé que dans notre race commune. Le *sacrum* est une série de vertèbres qui forme ce que l'on pourrait appeler la partie supérieure de la croupe depuis les hanches jusqu'à la naissance de la queue;

Le bassin est large vers les hanches, mais rétréci vers la pointe des fesses et très-court chez les individus qui ne possèdent pas une forte dose de sang Durham;

La cuisse est dure et peu charnue;

Les jambes sont assez fines, mais manquent d'aplomb.

La mamelle est rarement pendante, le plus souvent carrée, peu charnue, bien attachée et rejetée en avant;

Les trayons sont généralement assez courts ce qui rend l'opération de la traite un peu lente.

Avec tous ces caractères, l'Ayrshire n'est pas beau de formes il n'a pas cette symétrie qui plaît tant à l'œil et que nous n'observons bien que sur le Durham; mais il est excellent producteur ce qui est préférable à la beauté. On nous vend cependant sous le nom d'Ayrshire des animaux qui se rapprochent beaucoup du Durham pour la beauté des formes; mais ces individus sont de médiocres laitiers; faut-il croire que chaque genre de production demande une conformation spéciale? Nous n'oserions pas répondre non, car l'expérience pourrait bientôt nous prouver que nous sommes dans l'erreur. Tous les bœufs de travail se ressemblent sous un grand nombre de rapports, les bœufs de boucherie ont aussi de nombreux points de ressemblance et si nous voyons de grandes différences entre les formes des animaux d'engrais et celles de bêtes de laiterie, nous n'en voyons que très-peu dans les diverses races laitières entre elles.

(A continuer)

REVUE DE LA SEMAINE

Au collège de Ste. Anne, l'Académie saint Thomas d'Aquin a donné sa seconde séance solennelle, le 14 juin. Après le discours d'ouverture par le président, M. Philippe Peltier, et la lecture du rapport des travaux de l'Académie par le

secrétaire, M. Charles Chapais, plusieurs gradués ont lu les devoirs qu'ils avaient inscrits dans les cahiers d'honneur. Tout le monde a pu constater que les membres de la dite académie ont déployé une nouvelle énergie dans le travail, et que plusieurs de ceux qui ne comptent pas encore dans leurs rangs mériteront bientôt d'y figurer, si leur zèle ne se ralentit pas.

Comme toujours, en pareille circonstance, on a mêlé l'agréable à l'utile. M. Ths. Tremblay, élève de physique, et M. Edmond Paradis, du cours commercial, ont chanté, le premier une romance, le second, un solo, avec accompagnement sur le piano, par M. Ernest Dionne, élève des Belles-Lettres. Ces trois jeunes Messieurs se sont acquittés au parfait de leur tâche et ont ainsi fait grand honneur à l'habile professeur, M. l'abbé Montminy, qui les a formés. Le corps de musique des élèves, dirigé par M. McKernan, n'a pas peu contribué à donner de l'éclat, de l'entrain et du charme à cette séance déjà si bien remplie. M. le Directeur, après avoir remercié les membres de l'Académie du bon exemple qu'ils donnent par leur ardeur au travail, les a fortement engagés à persévérer.

Le 11 du courant, Sa Grandeur Mgr. l'archevêque de Québec a conféré, dans la cathédrale, la prêtrise à MM. B. Claude Guy et Hermévilge Dubé, du Collège de Ste. Anne, ainsi qu'à MM. E. Audette, G. Côté, Ls. Sansfaçon, P. H. Lessard et P. E. Beaudet, du Séminaire de Québec; le diaconat à MM. P. Vincent, Jos. Marquis, L. Morissette, de ce diocèse, et à M. C. Guay, du diocèse de Rimouski. M. Guay a été ordonné prêtre le lendemain.

Le nombre de ceux à qui Mgr. l'Archevêque de Québec a administré dernièrement le sacrement de Confirmation, dans les différentes églises de Québec, est de 1400.

A propos de la consultation du professeur De Angelis, nous en parlerons quand le temps sera venu. Pour le présent, nous nous bornerons à dire à la *Minerve* que nous regardons cette pièce des mêmes yeux que beaucoup de gens, c'est-à-dire comme une pièce qui ne fait pas autorité par elle-même, et que chacun est libre de faire passer au crible de la discussion. Rien d'officiel ni d'authentique n'établit que la professeur De Angelis soit le représentant de l'autorité ecclésiastique de Rome, seule autorité compétente pour dirimer les questions de la nature de celle sur laquelle il a donné une consultation. Nous ne voulons cependant pas dire que nous sommes sans respect pour les opinions de De Angelis, non; loin de là.

La *Minerve* du 18 juin, dans un article marqué au coin d'une rare impertinence, comme l'ont été d'ailleurs tous ceux à peu près où elle a parlé de nous, nous pose impérativement plusieurs questions relatives au journal qui a nom *Hausblätter*, dont nous avons reproduit un extrait, il y a quinze jours. Elle émet d'abord des doutes sur l'existence de ce journal, puis demande où il est publié, etc., etc. Elle n'a pas eu la chance, ajoute-elle, de tomber sur le passage, que nous avons cité, en parcourant les journaux français qu'elle lit habituellement.

Nous n'avons que peu de choses à répondre à la *Minerve*. Nous lui dirons en premier lieu que nous ne sommes ni son élève, ni son valet de chambre; qu'en conséquence nous ne lui reconnaissons pas le droit de nous obliger à répondre à toutes les questions qu'elle nous pose, surtout quand elle le fait en prenant des allures si lestes. Nous lui dirons en second lieu que si elle lisait mieux les journaux français qu'elle lit habituellement, elle ne prêterait pas autant à rire au public en venant nous demander si le *Hausblätter* existe et où il est publié. Il suffit de jeter, même d'une façon distraite, les yeux sur un journal français bien connu et passablement répandu en Canada, l'*Univers*, pour savoir que le *Hausblätter* est un journal réellement existant et qu'il se publie à Breslau. A la *Minerve*, il arrive souvent qu'on lit mal, et plus souvent encore qu'on ne com-

prend guère ce qu'on lit. Pour les autres renseignements exigés impérieusement, que Madame s'adresse là où elle doit s'adresser; nous venons de lui dire ce à quoi la loyauté nous oblige; à elle maintenant, puisque nous l'avons mise sur la voie, d'obtenir les informations dont elle a besoin en les demandant à d'autres qu'à nous.

Le résultat du vote sur le plébiscite a été de confirmer par 7,500,000 oui les bases nouvelles sur lesquelles Napoléon III vient d'asseoir l'empire français. Si Napoléon III avait agi plus catholiquement comme empereur, l'empire aurait bien plus de stabilité que ne lui en promettent ces sept millions de oui.

Dans un bref que Sa Sainteté Pie IX a adressé à M. Louis Veuillot, le 17 mai dernier, nous lisons les remarquables paroles suivantes:

"Les marques de dévouement et d'amour que Nous avons reçues de vous, en votre nom et au nom de vos collaborateurs, lorsque vous Nous offriez la riche souscription confiée à votre journal par les fidèles, Nous ont été très-agréables, et l'offrande elle-même Nous a fait un vif plaisir, parce qu'elle est le gage de la piété filiale d'un grand nombre et aussi parce qu'elle est le fruit du combat que vous soutenez depuis longtemps pour la religion et pour ce Saint-Siège."

Les Pères du concile du Vatican ont tenu leur 57^e congrégation générale, le 23 mai. Quatre orateurs ont parlé et la séance a été levée à une heure et quart.

La 58^e congrégation générale, où quatre orateurs ont été entendus, a eu lieu le 24 mai, et la 59^e, le lendemain. C'est Mgr. Frs. Norbert Blanchet, archevêque d'Orégon-City, qui a dit la messe ce jour-là. Mgr. Manning a ensuite pris la parole et l'a gardée pendant une heure et trois quarts. Deux orateurs lui ont succédé. Les Pères ont été convoqués de nouveau pour le 28 mai.

L'organe du Conseil d'agriculture

Nous lisons dans le compte-rendu, donné par la *Semaine Agricole*, de la séance du 2 juin du Conseil d'agriculture:

"M. Beaubien, secondé par le Révd. M. F. Pilote, propose: Qu'une subvention annuelle de \$1,000 soit accordée à la *Semaine Agricole*, pourvu que le rédacteur ou propriétaire s'engage à publier gratuitement les procédés, les annonces et règlements du Conseil d'agriculture; M. Barnard demeurant le rédacteur de cette feuille, étant prié de donner, de temps en temps, des lectures sur l'agriculture dans les différents comtés de cette Province. Le journal devra conserver le même format et le même nombre de pages qu'actuellement. (Accordé.)"

Nous n'avons guère de commentaires à faire ici. Nous croyons cependant devoir ajouter, dans le but d'éclaircir un point d'histoire, que M. Pilote a été celui dont le Conseil d'agriculture s'est servi, il n'y a pas très-longtemps, pour proposer à M. Firmin H. Proulx d'accepter une allocation de \$400 par année, à condition que la *Gazette des Campagnes* paraîtrait sans *Revue*. Ainsi, parler uniquement veaux, vaches, cochons, taureaux, perchons; égratigner M. Perrault de temps à autre, voilà ce qui devait rendre la *Gazette des Campagnes* une feuille éminemment utile au pays; mais défendre les principes éternels de la justice et de la vérité, comme elle l'a fait, tout en parlant agriculture, elle ne l'a pu sans perdre toute valeur aux yeux de certains hommes. Et voilà comment il se fait que la *Semaine Agricole* est si fortement encouragée, et que les encouragements lui viennent de l'Orient et de l'Occident. Nous ne sommes pas honteux, ni jaloux, ni chagrins, allez!

Moyen d'équilibrer la végétation des arbres fruitiers

Pour peu qu'on observe la végétation des arbres fruitiers lorsqu'on les abandonne à eux-mêmes, on reconnaît facilement que la sève tend toujours à s'élever et à faire développer très-vigoureusement les parties supérieures soit des arbres, soit des branches, au détriment des parties inférieures, mais cela relativement, c'est à dire suivant le plus ou le moins de vigueur des espèces du même genre.

En effet, il n'est pas rare de rencontrer des arbres tout-à-fait dénudés dans le bas, tandis que dans le haut les gourmands abondent. Il est vrai qu'avec des soins on arrive à peu près à maintenir l'équilibre dans toutes les parties de l'arbre; mais ce n'est qu'en s'opposant constamment et énergiquement à la marche ascendante de la sève. Et encore, combien de cultivateurs ne peuvent disposer de tout le temps que réclame ce travail?

Nous allons indiquer un procédé qui permet d'éviter les inconvénients qui viennent d'être signalés.

Pour cela, on devra d'abord n'admettre dans la plantation que des espèces offrant une certaine vigueur. On formera la charpente de l'arbre comme à l'ordinaire; seulement, quand il aura atteint un tiers de son développement, on le greffera avec une variété un peu moins vigoureuse. Cette greffe consiste à placer au mois d'août un écusson sur chaque branche charpentière, juste à l'endroit où l'on doit tailler au printemps suivant. Le développement de cet écusson servira à continuer la charpente de l'arbre.

En opérant comme il vient d'être dit, on remédiera parfaitement à la vigueur inégale des variétés, et l'égale répartition de la sève ascendante aura lieu dans toutes les parties d'un arbre, et cela parmi tous les arbres d'une même plantation.

Ce procédé peut s'appliquer à tous les arbres fruitiers, et à presque toutes les formes; mais ses effets seront d'autant plus efficaces que la position des branches charpentières se rapprochera plus de la verticale.—F. REYNAUD, *Revue Horticole*.

Mauvais effet d'une taille trop courte sur des arbres vigoureux

Beaucoup de personnes, soit par suite de connaissances insuffisantes de la physiologie végétale, soit plutôt parce qu'ayant un petit jardin, elles veulent y cultiver un trop grand nombre de variétés, taillent leurs arbres beaucoup trop court. C'est un grand tort; une taille courte est d'autant plus mauvaise que l'arbre est vigoureux; car le peu de bois qu'il renferme, et qui alors, ne trouvant pas d'emploi, cause des troubles dans toutes les parties conservées; les quelques yeux laissés pour les prolongements et les ramifications fruitières recevant une nourriture trop abondante, il se développe des bourgeons à bois, très-vigoureux, qui appauvrissent les branches fruitières placées en dessous d'eux. De plus, ces tailles courtes qu'on répète chaque année empêchent la croissance de l'arbre; l'écorce se durcit et n'offre plus assez d'élasticité pour livrer passage au fluide séveux. De là des nodosités, des chancres, des arbres rachitiques, des fruits rares, petits et toujours pierreux.

Les arbres fruitiers soumis à un traitement aussi peu en rapport avec les règles de la physiologie végétale arrivent pour la plupart, et bien que jeunes encore, à une fin prématurée. *Id.*

Travaux du mois de juin

(Suite.)

Travaux d'entretien.—Vers le milieu de ce mois, suivant les localités, on exécute les travaux d'entretien pour les chemins,

les clôtures et les fossés. Ce temps ne peut être mieux choisi; les bras sont à bon marché, et les plantes cultivées ainsi que les animaux de la ferme exigent peu de soins de la part du cultivateur.

Tous ces travaux sont d'une absolue nécessité. Tout le monde le comprend. Que de pertes peuvent résulter d'un chemin rempli d'ornières, d'une clôture mal entretenue, d'un fossé qui n'égoutte plus la terre! L'argent qu'on emploie ici est un capital mis à gros intérêt. Mais qu'il est grand le nombre des cultivateurs qui l'oublient! Ils calculent la dépense d'une légère somme faite pour ces travaux; mais ils ne font pas entrer dans leur compte les accidents qui résultent de ces travaux non exécutés. En passant dans un chemin mal entretenu les voitures et les harnais se brisent, les chevaux s'épuisent, faute de clôtures convenables, les animaux passent dans les champs ensemencés; sans de bons fossés, l'eau reste stagnante sur la terre, tout cela diminue énormément les profits.

Jardin potager.—Dans le jardin les travaux sont encore très-nombreux.

Pendant la première quinzaine, on plante en pleine terre les choux, les choux-fleurs, les melons, les concombres, les tomates, les patates, les laitues, le poireau, le céleri, les fraisiers. On peut continuer actuellement les semis du mois de mai.

Dans la seconde quinzaine, on sème les navets hâtifs. Les produits de ce mois consistent principalement en laitue, radis, et quelques concombres vers la fin du mois.

Les arrosements sont actuellement bien nécessaires, mais ils ne doivent pas être copieux. Ils devront se faire le matin pendant une partie du mois, car les nuits sont alors fraîches et quelques légumes pourraient souffrir des arrosements du soir. Il serait très-avantageux de garuir le sol d'une légère couche de pailles courtes qui maintient la fraîcheur, empêche la terre de se battre sous les arrosements et s'oppose à la croissance des mauvaises herbes.

Ce mois voit encore de nombreux et minutieux sarclages; ils sont d'autant plus nécessaires que les plantes sont plus jeunes et qu'alors les mauvaises herbes leur font plus de tort.

La Province de Québec et l'Immigration Européenne

Nous lisons ce qui suit dans la *Revue Canadienne*, au sujet d'une brochure intitulée *La Province de Québec et l'immigration Européenne*:

C'est une brochure de 142 pages, publiée par ordre du gouvernement de Québec.

M. Tassé, notre estimable Directeur-Gérant, m'a prié d'en rendre compte dans la *Revue*, c'est une tâche agréable qu'il a voulu m'imposer, je m'exécute donc de bonne grâce, quoique j'aie perdu depuis longtemps l'habitude d'écrire.

L'immigration européenne, voilà ce qui préoccupe le présent et l'avenir de notre pays. Il ne faut pas regarder d'un œil envieux le bien être de son prochain, mais quand on voit prospérer autour de soi, il est bien raisonnable de se demander s'il n'y aurait pas moyen d'en faire autant chez soi.

Il n'y a pas à se le cacher, l'immigration se porte partout ailleurs, excepté en Canada.

Il est temps, grandement temps, que l'opinion publique se réveille au sujet d'un événement ou plutôt d'une circonstance, qui augmente de jour en jour l'influence de nos voisins et qui par contre nous affaiblit.

Il est encore très-étonnant que l'agriculture et la colonisation soient aussi avancées, si nous tenons compte du défaut de capital et d'immigration qui ont manqué à nos compatriotes pour activer et éclairer leur travail.

Tout au contraire, ils ont toujours été abandonnés à eux-mêmes et en outre il leur a fallu lutter sans cesse contre toute espèce d'écueil, et particulièrement contre la misère qui enchaîne toujours les plus légitimes aspirations.

On a parlé, ces années dernières, du crédit foncier pour fournir des ressources aux cultivateurs et aux colons, et certes, des institutions de ce genre leur aurait été d'un grand prix, car elles auraient eu pour premier résultat de les arracher aux mains des vilains usuriers. C'est l'usurier, surtout, qui ruine la plupart de nos cultivateurs. J'ai connu un marchand de la campagne, qui se vantait un jour, de faire vendre la moitié de la paroisse où il résidait, et c'est un des plus considérables d'un de nos florissants comités. Il y a d'honorables exceptions, mais la plupart de nos marchands de campagne font le commerce d'usurier. Demandez à nos cultivateurs ce qui fait particulièrement leur ruine et ils vous répondront franchement que ce sont les usuriers.

Pourquoi n'aurions-nous pas dans les campagnes, des institutions de crédit pour assister le colon et l'agriculteur, comme nous en avons dans les villes pour accommoder le commerce et l'industrie ?

J'entends tous les jours, faire des reproches à l'ignorance et à la routine de nos cultivateurs. Avons-nous pris jusqu'à présent aucun moyen pour remédier à cette ignorance et à cette routine ?

Si l'immigration leur avait apporté de nouvelles lumières, croyez-vous qu'ils n'en auraient pas profité ? Est-ce l'intelligence qui leur manque ou le travail qui leur fait défaut ? Pas du tout, et pour celui qui compte des cultivateurs ou des colons dans sa famille, lui seul sait, s'ils gagnent leur pain à la sueur de leur front ! Qu'on me donne un point d'appui, disait un savant de l'antiquité et je soulèverai le monde. Eh ! bien que l'on donne un point d'appui à nos cultivateurs et à nos colons, et vous verrez avant peu changer la face du sol.

Mais je m'aperçois que je ne rends pas compte du tout de ma brochure et que je me laisse emporter par mes sympathies acquises depuis mon enfance, au cultivateur et au colon, car je les ai vus à l'œuvre, et je n'ai jamais connu de plus rudes, ni de plus courageux travailleurs.

Nous avons dans nos Chambres, de jeunes membres, qui sont sortis de cette classe laborieuse et qui sont arrivés à l'honneur de représenter leurs concitoyens dans les conseils de la nation, par leurs exemples dans une carrière qui a besoin comme toute autre, d'hommes instruits et d'expérience, pour être soutenus, je n'ai pas besoin de les nommer, je sais qu'ils ont assez à cœur le bien de leur pays pour ne pas perdre de vue la classe qu'ils représentent et qu'ils travailleront dans la mesure de leur force à améliorer la condition si honorable de l'agriculteur et du colon et empêcher que le fruit de ses sueurs tombe entre les mains des usuriers.

J'ai peu de chose à dire sur la brochure qui devait faire le sujet de cette notice, elle s'adresse en particulier à l'immigration européenne, et lui fournit d'utiles renseignements sur le mode d'existence, sur l'agriculture, sur l'industrie et sur le commerce du pays.

C'est aux agents nommés par le gouvernement à faire leur devoir et à propager ces renseignements au moyen de sociétés de colonisation, et comme nous avons à Montréal un agent local, M. Ch. E. Belle, nous avons tout lieu d'espérer que les immigrants trouveront en ce Monsieur, un homme dévoué et à la hauteur de la mission que vient de lui confier le gouvernement.

Je conseille la lecture de cette brochure à tous les amis de l'agriculture et de la colonisation, car c'est l'œuvre d'un homme consciencieux et qui fait honneur au département public qu'il dirige. — L. W. TESSIER.

Le Pèlerinage de la bonne Sainte Anne

Nous avons l'honneur et le plaisir d'accuser réception d'un excellent petit volume, comme il s'en publie peu de notre temps. *Le Pèlerinage de la bonne Sainte Anne*. Ce titre seul le recommande assez. Son auteur, bien avantageusement connu déjà du public comme écrivain, M. l'abbé H. R. Casgrain, s'est proposé, dans cet opuscule, d'entretenir la dévotion à Sainte Anne, qui a toujours été si vivace parmi nous, et même de lui donner un nouvel élan. Son but sera atteint, car chaque famille se fera sans doute, un devoir d'acheter cet opuscule qui ne se vend, tout relié, que 20 centimes l'exemplaire, et \$2.20 la douzaine.

Le Pèlerinage de la bonne Sainte Anne renferme la vie de Sainte Anne, une notice historique de la bonne Sainte Anne du

Nord, une neuvaine en l'honneur de cette sainte, les prières de la messe et diverses autres prières.

Il porte les approbations de MM. les Administrateurs de l'archidiocèse de Québec et des diocèses de Montréal, des Trois-Rivières, de St. Hyacinthe et de Rimouski. C'est assez dire qu'il doit se trouver dans toutes les familles canadiennes.

Nous avons reçu, il y a quelque temps, un petit abrégé de Géographie par M. F. X. Toussaint. Cet abrégé est tout ce qu'il faut, à notre avis, dans les écoles élémentaires. Tout y est disposé dans un ordre excellent ; il est très-clair, avantage que ne possèdent pas toujours les abrégés de ce genre. Nous le recommandons fortement.

Petite chronique

La température se montre tout à fait favorable. Nous avons par ci par là de tièdes ondées qui ont l'heureux effet d'activer grandement la végétation. Aussi l'apparence générale de nos champs est de nature à faire naître dans le cœur du cultivateur les plus belles espérances sur la future moisson. Cependant, malgré cela, on entend quelques plaintes en certaines localités. On dit que les vers causent du dommage, surtout dans les jardins, et que plusieurs personnes ont été forcées de semer une seconde fois. Espérons que ces redoutables ennemis de l'agriculture vont disparaître tout à fait pour la saison.

Le beau mois de juin s'écoule rapidement. Nous désirerions le voir ralentir sa marche pour nous laisser jouir un peu plus longtemps des richesses et des charmes qu'épale sous nos regards en ce moment toute la nature. Mais dans un pays comme le nôtre la belle saison s'écoule malheureusement trop vite. A peine avons-nous trois mois de belle température. Qu'y faire ? en jouir le plus convenablement possible.

Ce qui doit encore nous attacher à ce beau mois, c'est notre fête nationale, que vont célébrer demain les citoyens de nos villes, fête si chère aux cœurs canadiens, et qui devra plus que jamais nous unir, si nous voulons vivre comme peuple.

Enfin pour la classe étudiante juin est aussi un mois important : c'est l'époque des examens, de la fin des travaux, c'est le temps des récompenses suivi du doux repos des vacances. Nos maisons d'éducation commencent à faire connaître déjà le jour de la distribution des prix. Les élèves du collège de Ste. Anne sortiront cette année le 1er juillet, comme on peut le voir en consultant notre page d'annonces.

Le temps a permis aux paroissiens de Ste. Anne de faire dimanche dernier la procession du Très-Saint Sacrement. La route à parcourir avait été bien ornée, et on voyait en différentes places de belles inscriptions. Les deux communautés, celle du collège et celle du couvent, défilant sur deux lignes et portant bannières, présentaient un beau coup d'œil. Leur pieux maintien était un sujet d'édification pour les assistants. Le corps de musique des élèves a fait entendre par intervalle les pieux accords de la musique sacrée. Jésus, qui était l'objet de toutes ces démonstrations d'amour et de reconnaissance, a dû répandre en abondance ses bénédictions sur son passage.

Dans la soirée du même jour nous avons eu une forte pluie accompagnée d'éclairs et de tonnerre.

On lit ce qui suit dans *l'Union de Cantons de l'Est* :

« Un monsieur qui arrive d'une incursion à travers les comtés de Mégantic, Arthabaska, Richmond, Drummond et Wolfe, nous dit que partout la récolte a la plus belle apparence. Les dernières pluies ont donné une nouvelle vigueur à la végétation des grains qui permet beaucoup. »

Nous nous faisons un devoir de reproduire le communiqué suivant qui a paru dans le *Canadien* de vendredi dernier, 17 juin. On verra que l'esprit de charité est loin d'être éteint dans le cœur de nos braves cultivateurs.

« La paroisse de St. Jean Port-Joli, sensible aux malheurs des habitants du Saguenay qui, après avoir vu brûler tout ce qu'ils possédaient, se trouvent aujourd'hui exposés à la rigueur des temps et réduits à la dernière des misères, vient de répondre généreusement à l'appel chaleureux que son charitable curé, le

Révd. M. Ls. Parent, lui fit en faveur de ces paroisses infortunées. Sachant qu'ils n'ont la propriété de leurs biens qu'à l'égard des hommes et qu'ils n'en sont pas les maîtres absolus à l'égard de Dieu qui en demeure toujours le maître par un droit inaliénable, et qu'il ne leur en a donné l'usage que pour en disposer selon son intention, plusieurs des habitants de cette belle paroisse se sont même privés du nécessaire pour secourir leurs frères dans l'indigence.

« Dans tous les endroits de la paroisse, les premiers citoyens allèrent de maison en maison recueillir les nombreuses aumônes que chacun s'efforça de donner, tandis que les dames renonçaient à leurs promenades ordinaires pour préparer le linge et condre les habits dont elles désiraient revêtir les plus pauvres. Au nombre de ces personnes charitables, on voit figurer les noms de Dme P. G. Verreault, Dme Sall. Roy, Dme O. Parent, Dme L. Z. Duval et Dme Riverin qui ont consacré plusieurs journées à cette belle œuvre. Et lundi dernier, le Révd M. Parent avait le bonheur d'expédier à la Rivière-du-Loup, par la voie ferrée, en destination pour le Sagunay, 62 quarts et 22 poches de divers grains de semence, quelques meubles et instruments d'agriculture, et 8 caisses de hardes et linges de corps estimés à \$420, ainsi qu'une somme de \$38 en argent. » — *Communiqué.*

Les fraises ont fait leur apparition à la fin de la semaine dernière.

RECETTES

Contre le mal de gorge ordinaire

Pendant les temps humides, et malsains, on est souvent atteints de maux de gorge peu dangereux mais qui ne laissent pas de gêner et même de faire souffrir. Un simple gargarisme composé de sel, de vinaigre, de poivre et d'eau suffira pour amener une prompte guérison.

Contre les blessures des bestiaux

Les blessures les plus graves peuvent facilement se guérir au moyen d'un jaune d'œuf dissout dans l'essence de térébenthine. Lavez la partie malade plusieurs fois par jour et la guérison sera complète au bout de quarante-huit heures.

FEUILLETON

LA FILLE DU BANQUIER

SECONDE PARTIE

XIV

Une expédition nocturne

(Suite.)

Cette émotion n'échappa pas à l'observation de Varina. Elle quitta sa harpe, et, le sourire sur les lèvres, s'assit à côté d'Emma.

— Pourquoi rougissez-vous ? dit-elle en jouant nonchalamment avec une boucle des cheveux d'Emma. Il est naturel qu'on admire ce qui est beau.

— Telle est, en effet, l'opinion du capitaine Danville, qui vous entoure de ses hommages.

— Le capitaine Danville ! répliqua la jeune Italienne d'un ton de dédain. Me croyez-vous donc capable de donner une pensée à quelqu'un de si futile ? Non. Quand j'aimerai, ce sera quelqu'un qui sera digne du nom d'un homme, et non un gandin qui pour faire valoir ses avantages compte avant tout sur l'habileté de son tailleur.

Les deux jeunes filles continuèrent à causer ainsi longtemps, si longtemps que la deuxième heure après minuit les surprit au milieu de leur conversation toute intime.

Le son de la pendule les fit tressaillir, et elles se levèrent vivement.

— Il est temps que nous allions dormir, dit Emma, si nous voulons être de la promenade qu'on a projetée pour demain dans les bois.

— Oui, car si nous y manquons, M. George France, qui l'a proposée, serait grandement désappointé ! répliqua Varina.

— Ainsi que le capitaine Danville qui a fortement appuyé ce projet, ajouta Emma.

Les deux jeunes filles s'embrassèrent, et passèrent chacune dans la chambre qui lui était destinée.

Celle d'Emma était plus dans l'intérieur de la maison, et les fenêtres donnaient sur une partie solitaire du parc.

Ces deux chambres étaient entourées d'un balcon, sur lequel Varina s'avança presque aussitôt après avoir quitté Emma ; et là, s'appuyant contre l'un des piliers de fer, elle donna libre cours aux pensées sombres et amères qui troublaient son imagination.

La nuit, comme nous l'avons dit dans un chapitre précédent, était claire, et les rayons de la lune brillaient dans un ciel d'azur.

— Qui est donc cette fille, dit-elle, qui est venue se placer entre moi et mes espérances ! oui, j'aime cet homme, je l'aime justement, peut-être, à cause de son indifférence ! A Naples, où je l'ai rencontré, j'ai cru que son cœur était à moi ! Folle que j'étais ! Et cette jeune fille, à la peau de lis, qui est incapable d'une passion, se l'est attaché sans effort. Se l'est attaché, dis-je ? c'est possible ; mais elle ne sera jamais sa femme. Jamais !

Tout en parlant, et comme pour confirmer son serment, Varina leva le bras vers le ciel, et répéta avec calme :

— Non, jamais elle ne sera sa femme !

Ces paroles s'étaient à peine échappées de ses lèvres qu'elle tressaillit et se retira vivement dans l'ombre des plantes qui couvraient le balcon.

Ses regards étaient tombés sur un homme qui s'était glissé hors d'un fourré de fleurs, à une petite distance de la maison.

Cet homme fut rejoint par trois autres, qui, après avoir reconnu la partie de la maison que Emma occupait, s'approchèrent tout doucement.

En ayant toujours soin de se tenir dans l'ombre formée par les plantes qui bordaient les allées, ils s'avancèrent en droite ligne vers le balcon, sur lequel se tenait Varina.

Un homme, qui paraissait être leur chef, les précédait de quelques pas.

Varina fut, on le conçoit, stupéfaite de voir de pareils visiteurs dans ce parc, et à cette heure de la nuit.

Toutefois, elle ne trembla pas, car sa nature était insensible à la crainte.

Sa première pensée fut d'alarmer la maison.

— Ce sont des voleurs, se dit-elle, autrement pourquoi seraient-ils ici ?

Au moment où elle rentrait dans sa chambre, une autre pensée lui traversa l'esprit, et, obéissant à une impulsion soudaine, elle éteignit vite sa lampe.

Puis, retournant sur le balcon, elle reprit sa position derrière le treillage.

L'homme s'était avancé sous le balcon ; il avait la tête tournée de côté, mais elle vit que ses regards étaient dirigés vers la chambre de Emma.

— Serait-ce Georges France ? murmura Varina entre ses dents serrées. C'est sa taille, son...

L'étranger fit un mouvement, et les rayons de la lune éclairèrent en plein son visage.

C'était Rodolphe Mortagne !

Un sentiment de joie cruelle inonda le cœur de Varina. Malgré sa jeunesse, elle savait quelle audace avait l'ami de son père ; et combien il était peu scrupuleux sur les moyens à employer pour atteindre son but. L'effet produit par Mortagne par la beauté d'Emma Keradec n'avait point non plus échappé à ses regards jaloux.

Elle savait qu'il était un homme sans principes, qui se riait des obstacles, et qui ne reculait devant aucune extrémité pour les surmonter.

Qu'est-ce donc qui pouvait l'amener là, à une pareille heure, sous la fenêtre de la chambre de Emma ?

Sans faire de bruit Varina entra dans son appartement et frappa doucement à la porte de celui de notre héroïne.

Il n'y eut pas de réponse. Elle tourna le bouton et entra.

Emma dormait.

Une lampe d'albâtre jetait sa lumière douce et délicate sur son visage calme et souriant, sa tête reposait sur son bras arrondi, tandis que l'autre, jeté nonchalamment sur l'oreiller, était à moitié caché par les floes de ses cheveux blonds.

Cette vue aurait dû toucher un cœur de pierre, mais le cœur

d'une femme jalouse est comme le diamant.

Varina ne connaissait pas la pitié.

Elle contempla Emma un moment, et puis, marchant avec la légèreté d'une tigresse, elle se dirigea vers la fenêtre.

La nuit était chaude, et des persiennes seulement empêchaient l'air d'entrer librement dans la chambre.

Varina regarda dehors : les quatre hommes étaient groupés sous le balcon.

Soudain quelque chose s'éleva en tournant dans l'espace, et s'arrêta au balcon.

C'était une échelle de corde que l'un des hommes avait jetée avec tant d'adresse qu'elle s'était solidement accrochée dans les treillis.

Puis, les hommes se réunirent de nouveau, et, après une courte consultation, l'un d'eux commença à monter.

Vite et sans bruit, Varina retira une petite table qui était devant la fenêtre, et détachant le nœud qui tenait les persiennes baissées, elle attendit avec anxiété, jusqu'au moment où elle entendit les pas d'un homme sur le balcon. Alors, elle se dirigea rapidement vers la tête du lit, passa derrière, et se cacha dans les plis des rideaux.

Il y eut un instant de profonde anxiété.

Une main passa avec précaution par dessus les persiennes, d'abord incertaine et timide, puis, plus sûre : les persiennes glissèrent silencieusement, et un homme pénétra dans la chambre.

Varina ne s'était pas trompé ; c'était Rodolphe Mortagne.

Son visage était plus pâle que d'habitude, mais ses yeux brillaient d'une lumière froide.

Il s'avança vers le lit d'Emma, qu'il regarda quelques moments avec attention.

Nous n'essaierons pas de décrire les sentiments qui s'élevèrent dans l'esprit de cet homme audacieux et méchant, pendant qu'il contemplait la fraîche et merveilleuse beauté de notre pure et innocente héroïne.

C'était le milan, regardant la colombe, et cherchant le moment de s'abattre sur elle.

C'était le démon qui s'arrête, rendant involontairement hommage à l'innocence de celle dont il m'a dite la perte.

Ce moment d'hésitation ne fut que momentané.

Mortagne se pencha vers Emma.

Celle-ci s'éveilla et poussa un cri.

Ce fut le premier et le seul.

En un instant elle fut enveloppée dans les plis épais d'un manteau que Mortagne avait apporté sur son bras.

Elle cessa de se débattre. L'attaque avait été si soudaine, si inattendue, qu'elle s'était évanouie.

Mortagne la souleva comme si elle n'eût été qu'une enfant, la porta vers la fenêtre, et écartant les persiennes, sauta sur le balcon.

Presque au même moment, Varina sortit de derrière les rideaux du lit.

Il serait impossible de peindre le regard de triomphe presque féroce qui éclaira, comme l'éclair illumine un ciel sombre, la figure de la jeune Italienne.

Elle s'arrêta, un instant, écouta, puis s'approcha avec précaution de la fenêtre.

Mortagne avait rejoint ses compagnons. Elle les vit traverser le parc et disparaître dans l'ombre, avec leur fardeau inanimé.

— Elle est perdue ! murmura-t-elle ; à tout jamais perdue. La victoire est à moi, quand je m'y attendais le moins. Il ne l'épousera pas maintenant.

XV

La fuite. -- Efforts inutiles.

En sortant du parc, Mortagne trouva un homme à cheval, et qui en tenait trois autres par la bride.

Sur un signe de Mortagne, deux de ses compagnons sautèrent en selle, et Emma fut placée devant l'un d'eux, toujours enveloppée dans le manteau.

Rodolphe tira alors de côté l'autre de ses serviteurs, de façon à ce qu'on ne pût les entendre.

— A-t-on exécuté mes ordres ? demanda-t-il à voix basse.

Kalu, car c'était lui, fit un signe de tête affirmatif.

— Et Jaguarita ?

— Elle est maintenant à Paris, ou, au moins, elle est bien près d'y arriver.

— Bien ! dit Mortagne. Elle restera à l'hôtel que je lui ai indiqué jusqu'à ce qu'elle... Il s'arrêta brusquement, réfléchit une seconde, et ajouta : Retourne à la tour.

— Jaguarita obéira, dit Kalu.

Rodolphe sauta sur son cheval, et, se penchant vers le Javanais, il lui dit :

— Quand Jaguarita sera à Paris, tu me rejoindras tout de suite, j'ai besoin de toi.

Kalu baissa la tête respectueusement.

— Kalu ne vit que pour obéir, dit-il ; je suis votre ombre, maître.

— Je sais que tu es fidèle, dit Mortagne, avec un sourire de satisfaction ; ton dévouement ne sera pas sans récompense, et comme à compte...

Il lui tendit sa main où étaient plusieurs pièces d'or ; mais avant que Kalu pût les prendre, un mouvement soudain du cheval les fit tomber par terre.

Au même moment Mortagne donna le signal à ses compagnons, qui partirent au trot, et lui-même se mit à leur tête.

Les yeux du Javanais brillèrent comme ceux d'un tigre.

Les buissons près de l'endroit où il s'étaient arrêtés s'écartèrent, et une personne enveloppée dans un manteau qui la couvrait des pieds à la tête bondit au milieu de la route.

Le Javanais ne fit pas le moindre mouvement de surprise.

Si soudaine qu'eût été l'apparition, il était évident qu'elle était attendue.

— Kalu ! dit, ou plutôt siffla une voix à son oreille.

— Tu as entendu ? demanda-t-il avec calme, mais d'un air de triomphe.

— Tout, j'ai tout entendu, lui fut-il répondu.

Les mains se levèrent avec un geste de désespoir, et le capuchon retomba en arrière.

C'était Jaguarita.

— Oui, s'écria-t-elle, j'ai tout entendu. Chacune de ses paroles m'est entrée dans le cœur comme une dague empoisonnée.

Ses yeux secs brillaient d'un éclat fiévreux, qui disait mieux que tout la rage et l'agonie qui la tourmentaient.

Kalu posa la main sur son bras.

— Viens, dit-il, il est indigne à un enfant du soleil de laisser échapper sa colère en paroles... Viens !

Elle le suivit machinalement, et avec une docilité qu'on aurait guère attendu de sa nature sauvage et passionnée.

Mais l'or qui était tombé de la main de Rodolphe Mortagne resta dans la poussière.

A présent, retournons vers notre héroïne que l'on emportait, au galop des chevaux, vers le rivage de la mer.

Le jour avait commencé à poindre, lorsque les cavaliers, qui avaient pris des chemins détournés, arrivèrent à une crique où devait les attendre un bateau.

Ils s'arrêtèrent à l'entrée du sentier qui conduisait au bord de l'eau.

— Je ne vois pas de barque, dit Mortagne en regardant autour de lui ; vos hommes sont en retard, capitaine Grabuge.

— Mes hommes ne sont pas si fous que de s'exposer à être vus de tous côtés, répliqua le marin ; voyons si cela, et il tira un pistolet de sa poche, n'éveillera pas autre chose qu'un écho.

Il tira, et avant que la répercussion eût cessé de retentir dans les rochers, un grand bateau tourna un angle et avança vers la rive, poussé par les efforts de robustes rameurs.

Au même moment, les cavaliers descendirent, et ils étaient déjà près de la baie quand Rodolphe leur fit signe d'arrêter ; lui-même retint son cheval si brusquement que le pauvre animal faillit tomber en arrière.

Une jeune femme vêtue de blanc avait traversé le sentier, à quelques pas seulement devant les chevaux.

— Tonnerre ! c'est Jeanne ! s'écria Mortagne, avec un regard mêlé de crainte et de surprise. Morte ou vive, ajouta-t-il, il ne faut pas qu'elle nous échappe !

Il piqua les flancs de son cheval, et en une seconde fut auprès de la jeune fille.

Jeanne poussa un cri en sentant sa main se poser sur son épaule, mais elle se retourna et lui fit face.

— Arrière, démon ! cria-t-elle ; je vois tout maintenant ! c'est vous, vous seul qui avez été cause de l'agonie que j'ai endurée !
— Vous êtes folle, dit Mortagne, d'un ton sévère, et sans la lâcher.

— Je ne suis pas folle, répliqua-t-elle ; mais je le deviendrai si vous ne renoncez pas au pouvoir cruel que vous exercez sur moi. Laissez-moi aller, continua-t-elle en se débattant, mais en vain.

(A continuer.)

COLLEGE DE STE. ANNE

AU Collège de Sainte-Anne, la DISTRIBUTION DES PRIX aura lieu JEUDI SOIR, le 30 Juin, vers 7 heures.

Les vacances s'ouvriront le lendemain, vendredi à 8 h. A. M. Les parents des élèves et les amis de l'Education sont respectueusement invités à y assister.
Collège, 20 juin 1870.

A V I S

LES Soussignés, syndics de la paroisse de Ste. Hélène, comté de Kamouraska, recevront d'hui au seize de juillet prochain des propositions pour les ouvrages suivants, savoir : réparation et parachèvement de l'Eglise, cimetière et dépendances du curé de la dite paroisse.—Pour plans et devis s'adresser au Curé.

Les syndics ne s'obligent pas d'accepter les propositions les plus basses.

PIERRE CASTONGUAY,
LOUIS MORIN,
CHS. F. BÉRUBÉ. } Syndics.

Ste. Hélène, 17 juin 1870.

Chemin de Fer du Grand Tronc

STATIONS	Tous les jours		Express	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Pointe-Lévi	10-00	4-00	9-00	8-00
Hadlow	10-10	3-50	9-10	8-10
Chambray	10-20	3-40	9-20	8-20
St. Jean Chrysostome	11-00	3-10	9-30	8-30
St. Henri	11-20	2-50	9-40	8-40
St. Charles	11-40	2-30	9-50	8-50
St. Michel	12-05	2-10	10-00	9-00
St. Valier	12-25	1-50		
St. François	12-45	1-30		
St. Pierre	1-00	1-10		
St. Thomas	1-15	1-05		
Cap St. Ignace	1-30	1-20		
LaVase à Gilles	1-45	1-35		
Etat	2-10	1-05		
St. Simons	2-15	1-10		
St. Jean Baptiste	2-25	1-20		
St. Roch	2-40	1-35		
St. Anne	3-00	1-50		
St. Denis	3-15	1-55		
St. Basile	3-30	2-10		
St. Joseph	3-45	2-25		
St. Pierre	4-00	2-40		
St. Charles	4-15	2-55		
St. Michel	4-30	3-10		
St. Valier	4-45	3-25		
St. François	5-00	3-40		
St. Pierre	5-15	3-55		
St. Thomas	5-30	4-10		
Cap St. Ignace	5-45	4-25		
LaVase à Gilles	6-00	4-40		
Etat	6-15	4-55		
St. Simons	6-30	5-10		
St. Jean Baptiste	6-45	5-25		
St. Roch	7-00	5-40		
St. Anne	7-15	5-55		
St. Denis	7-30	6-10		
St. Basile	7-45	6-25		
St. Joseph	8-00	6-40		
St. Pierre	8-15	6-55		
St. Charles	8-30	7-10		
St. Michel	8-45	7-25		
St. Valier	9-00	7-40		
St. François	9-15	7-55		
St. Pierre	9-30	8-10		
St. Thomas	9-45	8-25		
Cap St. Ignace	10-00	8-40		
LaVase à Gilles	10-15	8-55		
Etat	10-30	9-10		
St. Simons	10-45	9-25		
St. Jean Baptiste	11-00	9-40		
St. Roch	11-15	9-55		
St. Anne	11-30	10-10		
St. Denis	11-45	10-25		
St. Basile	12-00	10-40		
St. Joseph	12-15	10-55		
St. Pierre	12-30	11-10		
St. Charles	12-45	11-25		
St. Michel	1-00	11-40		
St. Valier	1-15	11-55		
St. François	1-30	12-10		
St. Pierre	1-45	12-25		
St. Thomas	2-00	12-40		
Cap St. Ignace	2-15	12-55		
LaVase à Gilles	2-30	1-10		
Etat	2-45	1-25		
St. Simons	3-00	1-40		
St. Jean Baptiste	3-15	1-55		
St. Roch	3-30	2-10		
St. Anne	3-45	2-25		
St. Denis	4-00	2-40		
St. Basile	4-15	2-55		
St. Joseph	4-30	3-10		
St. Pierre	4-45	3-25		
St. Charles	5-00	3-40		
St. Michel	5-15	3-55		
St. Valier	5-30	4-10		
St. François	5-45	4-25		
St. Pierre	6-00	4-40		
St. Thomas	6-15	4-55		
Cap St. Ignace	6-30	5-10		
LaVase à Gilles	6-45	5-25		
Etat	7-00	5-40		
St. Simons	7-15	5-55		
St. Jean Baptiste	7-30	6-10		
St. Roch	7-45	6-25		
St. Anne	8-00	6-40		
St. Denis	8-15	6-55		
St. Basile	8-30	7-10		
St. Joseph	8-45	7-25		
St. Pierre	9-00	7-40		
St. Charles	9-15	7-55		
St. Michel	9-30	8-10		
St. Valier	9-45	8-25		
St. François	10-00	8-40		
St. Pierre	10-15	8-55		
St. Thomas	10-30	9-10		
Cap St. Ignace	10-45	9-25		
LaVase à Gilles	11-00	9-40		
Etat	11-15	9-55		
St. Simons	11-30	10-10		
St. Jean Baptiste	11-45	10-25		
St. Roch	12-00	10-40		
St. Anne	12-15	10-55		
St. Denis	12-30	11-10		
St. Basile	12-45	11-25		
St. Joseph	1-00	11-40		
St. Pierre	1-15	11-55		
St. Charles	1-30	12-10		
St. Michel	1-45	12-25		
St. Valier	2-00	12-40		
St. François	2-15	12-55		
St. Pierre	2-30	1-10		
St. Thomas	2-45	1-25		
Cap St. Ignace	3-00	1-40		
LaVase à Gilles	3-15	1-55		
Etat	3-30	2-10		
St. Simons	3-45	2-25		
St. Jean Baptiste	4-00	2-40		
St. Roch	4-15	2-55		
St. Anne	4-30	3-10		
St. Denis	4-45	3-25		
St. Basile	5-00	3-40		
St. Joseph	5-15	3-55		
St. Pierre	5-30	4-10		
St. Charles	5-45	4-25		
St. Michel	6-00	4-40		
St. Valier	6-15	4-55		
St. François	6-30	5-10		
St. Pierre	6-45	5-25		
St. Thomas	7-00	5-40		
Cap St. Ignace	7-15	5-55		
LaVase à Gilles	7-30	6-10		
Etat	7-45	6-25		
St. Simons	8-00	6-40		
St. Jean Baptiste	8-15	6-55		
St. Roch	8-30	7-10		
St. Anne	8-45	7-25		
St. Denis	9-00	7-40		
St. Basile	9-15	7-55		
St. Joseph	9-30	8-10		
St. Pierre	9-45	8-25		
St. Charles	10-00	8-40		
St. Michel	10-15	8-55		
St. Valier	10-30	9-10		
St. François	10-45	9-25		
St. Pierre	11-00	9-40		
St. Thomas	11-15	9-55		
Cap St. Ignace	11-30	10-10		
LaVase à Gilles	11-45	10-25		
Etat	12-00	10-40		
St. Simons	12-15	10-55		
St. Jean Baptiste	12-30	11-10		
St. Roch	12-45	11-25		
St. Anne	1-00	11-40		
St. Denis	1-15	11-55		
St. Basile	1-30	12-10		
St. Joseph	1-45	12-25		
St. Pierre	2-00	12-40		
St. Charles	2-15	12-55		
St. Michel	2-30	1-10		
St. Valier	2-45	1-25		
St. François	3-00	1-40		
St. Pierre	3-15	1-55		
St. Thomas	3-30	2-10		
Cap St. Ignace	3-45	2-25		
LaVase à Gilles	4-00	2-40		
Etat	4-15	2-55		
St. Simons	4-30	3-10		
St. Jean Baptiste	4-45	3-25		
St. Roch	5-00	3-40		
St. Anne	5-15	3-55		
St. Denis	5-30	4-10		
St. Basile	5-45	4-25		
St. Joseph	6-00	4-40		
St. Pierre	6-15	4-55		
St. Charles	6-30	5-10		
St. Michel	6-45	5-25		
St. Valier	7-00	5-40		
St. François	7-15	5-55		
St. Pierre	7-30	6-10		
St. Thomas	7-45	6-25		
Cap St. Ignace	8-00	6-40		
LaVase à Gilles	8-15	6-55		
Etat	8-30	7-10		
St. Simons	8-45	7-25		
St. Jean Baptiste	9-00	7-40		
St. Roch	9-15	7-55		
St. Anne	9-30	8-10		
St. Denis	9-45	8-25		
St. Basile	10-00	8-40		
St. Joseph	10-15	8-55		
St. Pierre	10-30	9-10		
St. Charles	10-45	9-25		
St. Michel	11-00	9-40		
St. Valier	11-15	9-55		
St. François	11-30	10-10		
St. Pierre	11-45	10-25		
St. Thomas	12-00	10-40		
Cap St. Ignace	12-15	10-55		
LaVase à Gilles	12-30	11-10		
Etat	12-45	11-25		
St. Simons	1-00	11-40		
St. Jean Baptiste	1-15	11-55		
St. Roch	1-30	12-10		
St. Anne	1-45	12-25		
St. Denis	2-00	12-40		
St. Basile	2-15	12-55		
St. Joseph	2-30	1-10		
St. Pierre	2-45	1-25		
St. Charles	3-00	1-40		
St. Michel	3-15	1-55		
St. Valier	3-30	2-10		
St. François	3-45	2-25		
St. Pierre	4-00	2-40		
St. Thomas	4-15	2-55		
Cap St. Ignace	4-30	3-10		
LaVase à Gilles	4-45	3-25		
Etat	5-00	3-40		
St. Simons	5-15	3-55		
St. Jean Baptiste	5-30	4-10		
St. Roch	5-45	4-25		
St. Anne	6-00	4-40		
St. Denis	6-15	4-55		
St. Basile	6-30	5-10		
St. Joseph	6-45	5-25		
St. Pierre	7-00	5-40		
St. Charles	7-15	5-55		
St. Michel	7-30	6-10		
St. Valier	7-45	6-25		
St. François	8-00	6-40		
St. Pierre	8-15	6-55		
St. Thomas	8-30	7-10		
Cap St. Ignace	8-45	7-25		
LaVase à Gilles	9-00	7-40		
Etat	9-15	7-55		
St. Simons	9-30	8-10		
St. Jean Baptiste	9-45	8-25		
St. Roch	10-00	8-40		
St. Anne	10-15	8-55		
St. Denis	10-30	9-10		
St.				